



Jazz ^{DE} Mars

Devenez partenaire !

Jazz de Mars, un festival
qui fait vibrer le jazz
en Eure-et-Loir
depuis plus de **30 ans**.

Le jazz, une musique sans frontière, qui se partage

Le Jazz est une musique ouverte, généreuse, qui traverse allègrement les frontières et ne cesse de s'enrichir au gré des rencontres.

Plus que jamais nous avons intérêt à sortir, nous rencontrer et nous laisser porter par la pulsation vitale de cet art qui se régénère éternellement. L'histoire de cette musique, née de métissages, est une invitation au partage et à l'enthousiasme.

Un festival unique en Eure-et-loir

Le festival Jazz de Mars vous embarque pour des escales imprégnées de jazz traditionnel, de soul, d'électro, de blues, de jazz latino, de swing, de funk, de world music, de jazz manouche, de slam, en petites formations ou big bands, qui parlent aux adeptes comme aux curieux de tous âges.

Jeune scène jazz internationale, têtes d'affiche, masterclass, concerts jeune public, expositions, Tremplin Nouveaux Talents Jazz de Mars, c'est tout un programme !

Diffuser le spectacle vivant dans des communes rurales, et être accessible à tous

Jazz de Mars est un festival qui vient à la rencontre de ses spectateurs : il sillonne la campagne eurélienne pour proposer, des concerts live dans une vingtaine de communes rurales, écrins inattendus pour des rencontres intimistes entre les artistes et leurs publics.

Il investit aussi les salles de spectacle des agglomérations de Chartres, Dreux ou Châteaudun pour faire sonner le jazz en ville.

C'est là un engagement fort du festival, qui vient à nous, et permet de savourer le spectacle vivant à des tarifs accessibles à tous.

Jazz de Mars est un festival qui a installé au fil de trois décennies une véritable esthétique musicale dans l'ensemble du département. Il est également aujourd'hui reconnu bien au-delà du département auprès non seulement des artistes et professionnels du secteur, mais aussi des amateurs de musique.



Devenir Mécène Et faire vibrer le spectacle vivant dans nos campagnes.



Le saviez-vous ? 73 % des entreprises qui pratiquent le mécénat sont des TPE et PME.

Le mécénat est un acte d'engagement-partenaire, qui bénéficie au donateur comme au bénéficiaire.

Selon l'article 238 bis du Code Général des Impôts, les entreprises peuvent bénéficier d'un avoir fiscal égal à **60%** de leur don, et directement déductible du montant de l'IS. Pour les entreprises ayant un chiffre d'affaires ≤ à 4 millions d'euros, le don est plafonné à 20 000 €. Au-delà de ce CA, le plafond du don est de 0,5% du chiffre d'affaires.

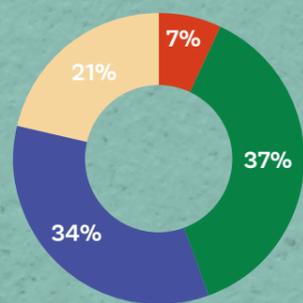
De plus, si ce plafond est dépassé, ou si l'avoir est supérieur à votre IS, l'excédent est reportable sur les cinq années suivant le versement.

Votre entreprise bénéficie également de contreparties valorisées en opérations de communication et de relations publiques pouvant représenter jusqu'à 25% du montant de votre soutien.

Le montant de votre don est libre. Vous pouvez par exemple choisir de devenir le mécène exclusif d'un concert de votre choix.



Le coût total du festival pour Jazz en Réseau est en moyenne de 165.000 €, et comporte l'ensemble des postes de dépenses : artistique, technique, communication, fonctionnement.



- fonds propres
- billetterie - ventes
- mécénat & parrainage
- subventions & aides

A quoi contribue votre mécénat ?

- L'indépendance d'un festival, sans but lucratif
- Le tremplin d'artistes émergents du jazz
- L'augmentation du nombre de concerts
- La réalisation d'actions culturelles vers le jeune public et les musiciens amateurs



Quelques exemples

Entreprises Cadre de l'Article 238 bis du CGI

Vous faites un don à Jazz en Réseau	Entreprises			
	500 €	1000 €	5 000 €	10 000 €
Vous déduisez de votre Impôt sur les Sociétés : 60% du don	300 €	600 €	3 000 €	6 000 €
Coût réel pour vous	200 €	400 €	2 000 €	4 000 €
Valeur maximale des contreparties à votre don (communication - relations publiques) : 25 % du don	125 €	250 €	1 250 €	2 500 €
Votre reste à charge réel si vous souhaitez bénéficier des contreparties	75 €	150 €	750 €	1 500 €

Les bénéfices pour votre entreprise

- Vous faites rayonner votre entreprise sur le département et la région, en associant votre image à celle d'un événement unique en Eure-et-Loir.**
Jazz de Mars déploie une importante communication toute l'année : + de 15.000 programmes, affiches, articles de presse, vidéos, une newsletter régulière vers 5.000 contacts, des réseaux sociaux très actifs...
- Vous fédérez vos collaborateurs autour des valeurs du festival et lors de concerts riches en émotion.**
Votre soutien vous permet de recevoir des invitations aux concerts du festival.
- Vous vous démarquez en affirmant votre engagement citoyen pour faire vivre le spectacle vivant, et soutenir l'accès à la Culture pour tous.**
Vous œuvrez à un projet en faveur de l'intérêt général et du dynamisme local.
- Vous tissez de nouveaux liens à l'intérieur du Club des mécènes, lors d'événements dédiés aux partenaires.**

Jazz de Mars



Jazz de Mars c'est*

+ de 30 000 spectateurs

| + de 200 concerts

| 40 villes partenaires

*Chiffres sur 10 ans

Parmi les artistes qui sont venus ...



Daniel Ossig, Nicolas Folmer, Baptiste Trotignon, Stéphane Belmondo, Kenny Garrett, Antoine Boyer, Wallace Roney, Ana Popovic, Rhoda Scott, Omer Avital, Ballake Sissoko, Gauthier Toux, Marcel Azzola, Eric Pailhé, Vincent Peirani, André Manoukian, Baptiste Herbin, Camille Poupat, Géraldine Laurent, Sophie Alour, Guillaume Perret, Laurent de Wilde, Sarah Mac Coy, Giovanni Mirabassi, Delgres, Robin McKelle, Eric Le Lann, Paul Lay, Airelle Besson, Louise Jallu, Silvain Rifflet, Henri Texier, Samy Thiébault, Renaud Garcia-Fons, André Ceccarelli, Sly Johnson, Antoine Delaunay, Jean-Jacques Ruhlmann

Ils nous soutiennent déjà



Pour faire un don, nous contacter

www.jazzdemars.com - hello@jazzdemars.com

JAZZ EN RESEAU, chef d'orchestre du festival

L'association Jazz en Réseau, association loi 1901 à but non lucratif, a propulsé le festival en 1993, autour de passionnés souhaitant partager la flamboyance et l'éclectisme du jazz avec le plus grand nombre.

Elle compte aujourd'hui un important réseau d'artistes, des adhérents et des partenaires institutionnels, lui permettant de proposer une programmation inventive et colorée.

JAZZ EN RESEAU

jazzenreseau@yahoo.fr

Association loi 1901 - Siège social, 5 rue du Palais de Justice 28000 Chartres - N° SIRET 440 863 421 00044 - Licence d'entrepreneur de spectacle n°2-1104436, 3-1104437